

Montesquieu et le roman comme genre littéraire

L'article que nous publions ici a paru pour la première fois dans *Roman et Lumières au XVIII^e siècle*, actes du colloque organisé par le Centre d'études et de recherches marxistes, la Société française d'étude du XVIII^e siècle et la revue *Europe* en décembre 1968, éd. Werner Krauss, Paris, Éditions sociales, 1970, p. 27-37. Nous remercions l'auteur pour son aimable autorisation.

On se limitera à un point de vue purement extérieur et théorique dans cette analyse des idées de Montesquieu sur le roman en tant que genre littéraire. Il eût été tentant, et plus que légitime, d'aller les confronter, au besoin pour les contester, à sa création romanesque elle-même. Mais ce ne peut être le propos de cette brève étude. On se contentera d'essayer de montrer ce qui, par-delà un dédain ou une indifférence apparente, ou des considérations marginales, peut légitimer aux yeux de Montesquieu le recours à la fiction romanesque, et d'en tirer quelques indications pour une étude possible de la fonction qu'elle remplit dans son œuvre.

*

* *

Si l'on s'en remettait aux données matérielles disponibles, on ne pourrait guère avancer que la fiction romanesque a tenu une grande place dans la vie intellectuelle de Montesquieu.

A-t-il été un lecteur de romans? Les programmes effarants qu'il nous a détaillés dans le *Spicilège*¹ et les *Pensées*² laissent apparaître, bien évidem-

1. *Spicilège*, f^o 435, 486, 449.

2. *Pensées*, n^o 907 et *passim*.

ment, de tout autres préoccupations. On ne tirera pas beaucoup plus de l'inventaire de ses lectures³, qui ne peut être trop souvent, en réalité, qu'un catalogue de références dont on se demande si elles impliquent toujours une information effective. Ils sont peu nombreux sans doute, en ce temps, ceux qui font souvent et volontiers état de leurs lectures romanesques et les commentent. Pour Rousseau, ce sera encore péché de jeunesse et objet de confession. Ici nous avons affaire à un juriste philosophe et à un genre d'ouvrages qui ne pouvait donner occasion, la plupart du temps, ni à la rédaction d'un extrait, ni même à une note dans les cahiers. Dans la douzaine d'œuvres auxquelles il fait directement allusion, et que nous avons pris, quant à nous, l'habitude de classer parmi les romans, seules l'*Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux*, *Paméla* et les *Lettres péruviennes* sont qualifiées explicitement comme tels ou retiennent son attention par leur appartenance à ce genre littéraire.

Les bibliothèques de Montesquieu, celle de la Brède et celle de Paris, ne contiennent que fort peu de romans, eu égard au sens large du terme. Tout autant que la rareté des titres (moins d'un centième, une trentaine sur 3500 environ) les particularités du classement pourraient retenir l'attention. Les *Lettres persanes* ne sont pas elles-mêmes incluses dans les romans, mais avec le *Télémaque* aux côtés des *Caractères*, du *Spectator*, des *Characteristics*, elles sont classées dans la catégorie *Morale*. Les romans, d'ailleurs, n'ont pas droit à une rubrique exclusive mais sont mêlés aux auteurs de satires, aux « mythologistes », et à d'autres. Il ne faut pas sans doute attacher trop grande importance à ce classement, qui est aussi bien l'œuvre de son secrétaire Bottereau-Duval, et organisé comme beaucoup d'autres. On n'oubliera pas, du reste, que les classements de bibliothèque ne reflètent jamais qu'un état culturel antérieur, et qu'il s'agit ici d'une bibliothèque de magistrat, héritée pour une grande part, et où pèse beaucoup la tradition du fonds ancien, qui porte la marque d'un milieu de provinciaux cultivés, libres d'esprit, mais austères. Il faudrait tenir compte, en outre, du volume relatif des publications romanesques à l'époque où elle a été constituée. Il n'en reste pas moins que la part infime que le roman occupe dans l'espace intellectuel de Montesquieu ne manquera pas d'apparaître même s'il est vrai que ces choses ne se mesurent pas à l'aune et que la liste des ouvrages dont on peut être à peu près sûr, d'après les dates et les écritures du registre, qu'il les a acquis, ne manque pas d'éveiller l'intérêt: *Gulliver*, l'*Histoire des Sévarambes*, les *Voyages de Jacques Sadeur*, entre autres.

3. Voir F. Weil, « Les lectures de Montesquieu », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1958, p. 194 sq.

À vrai dire ce type de fictions auquel le président paraît s'être intéressé n'a qu'un rapport indirect avec le romanesque, et on serait tenté de penser que les dispositions d'esprit mêmes de Montesquieu, ainsi que les curiosités du milieu culturel où il s'est formé, n'ont pu le disposer à en goûter le charme. Souci d'hygiène d'esprit, sans doute: ce n'est pas sur des livres faits pour émouvoir nos passions qu'il faut compter pour dissiper vraiment nos chagrins; mais, plus encore, il faut imputer cela au regard de Montesquieu, à ce regard qui suppose le recul, la distance indispensable à l'activité de l'esprit; ce regard qui veut aller au-delà pour saisir les «rapports» qui constituent le seul objet possible de cette activité. On rappellera ici le passage bien connu du *Spicilège*⁴ où Montesquieu nous parle de *Manon Lescaut*:

J'ai lu, le 6 avril 1734, *Manon Lescaut* roman composé par le Père Prévost. Je ne suis pas étonné que ce roman, dont le héros est un fripon et l'héroïne, une catin, qui est menée à la Salpêtrière, plaise; parce que toutes les mauvaises actions du héros, le chevalier des Grieux, ont pour motif l'amour qui est toujours un motif noble, quoique la conduite soit basse. Manon aime aussi; ce qui lui fait pardonner le reste de son caractère.

On peut être amusé par le dédain aristocratique du langage, ou intéressé par la reconnaissance *de facto* de la puissance des valeurs de sentiment, qu'a soulignée M. Sgard⁵. Je relèverai surtout que ce n'est pas le roman lui-même qui intéresse Montesquieu en *Manon Lescaut*, ce sont les raisons du succès de l'ouvrage. Il s'en explique d'ailleurs fort bien dans les *Pensées*: «J'aime à lire un livre nouveau après le jugement du public, c'est-à-dire que j'aime mieux juger en moi-même le public que le livre.»

Si l'on essaie d'esquisser maintenant ce que peut être plus précisément l'attitude de Montesquieu devant le roman comme genre, il faut se référer naturellement à la condamnation bien connue qu'il porte contre les romanciers dans les *Lettres persanes*⁶. Rica et le moine qui le guide, parvenus au terme de la visite d'une bibliothèque, aboutissent aux rayons où dort la féconde production de ces «espèces de poètes qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur». Rica renchérit sur les railleries du comparse que Montesquieu lui a donné et brocarde encore plus les romanciers orientaux que ceux d'Occident. Aux uns et aux autres il est reproché, comme il est d'usage, de manquer de naturel. Ces termes vagues recouvrent ici, selon les cas, deux réalités un peu différentes. La conception même du héros des romans d'Occident, produit d'imaginations chi-

4. *Spicilège*, f° 578.

5. Jean Sgard, *Prévost romancier*, Paris, J. Corti, 1968, p. 283 et 284.

6. *Lettres persanes*, 137.

mériques, fait que leurs créateurs « manquent la nature » et se laissent aller à la démesure dans l'expression des passions et à l'abus des subtilités dans leur analyse ; et sous l'accusation d'artifice, Montesquieu dénonce dans les romans orientaux le recours abusif au merveilleux, la monotonie et la pauvreté relative des incidents, dus en partie aux mœurs mêmes des nations où les aventures se déroulent. Il est possible d'ailleurs, comme le remarque M. Vernière, que Montesquieu vise là, autant les traductions données par Galland et Petis de la Croix, que les imitations qu'on en avait débitées. En tout état de cause, on reconnaît dans l'un et l'autre cas des reproches traditionnellement adressés (depuis un siècle) aux romans de chevalerie et aux romans héroïques et galants par la tradition critique, des reproches qu'on retrouvera une quinzaine d'années plus tard, sous la plume de Lenglet-Dufresnoy, par exemple.

On peut trouver, semble-t-il, un peu plus d'indications positives ou neuves dans les définitions que Montesquieu esquisse du genre romanesque ou dans les dénominations dont il use pour caractériser les œuvres d'autrui autant que les siennes propres. En attendant que soit disponible à tous l'Index complet des œuvres de Montesquieu que prépare une équipe de chercheurs du Centre d'études sur le XVIII^e siècle de la Sorbonne, on relèvera quelques indices. Ici sans doute, ce sont les incertitudes, les hésitations de Montesquieu qui sont instructives. Nulle part à notre connaissance, Montesquieu ne reprend explicitement les définitions traditionnelles du genre. Assurément, il écrit que les romanciers sont des « espèces de poètes » ; il lui arrive ailleurs de qualifier des romans de poèmes, comme tous ses contemporains : pour l'abbé Dubos, *La Princesse de Clèves* est un « poème ». Il esquisse d'ailleurs une fois dans les *Pensées* un parallèle entre le merveilleux des romans (de chevalerie) et celui de l'époque homérique. En tout cas, un examen rapide de son vocabulaire conduit à remarquer qu'il restera toujours très peu sûr des limites et de la destination du « genre ». Les romanciers sont des espèces de poètes ; son petit roman, écrit-il à propos du *Temple de Gnide*, est « une espèce de tableau » ; et on sait qu'il finira par écrire, dans les « Réflexions sur les *Lettres persanes* » de 1754, qu'on y a trouvé une « espèce de roman ». Montesquieu, du reste, a toujours été conscient, et, je crois secrètement satisfait, du caractère inclassable des ouvrages qu'il publiait.

Lorsqu'il s'agit de dénommer ses propres créations dans le domaine de la fiction, il paraît avoir recours plus volontiers au terme *histoire*, sous lequel il peut rassembler des marchandises assez diverses. Il est conforme aux usages reçus qu'il y ait recours dans les *Lettres persanes* pour désigner des épisodes narratifs inclus dans un ensemble plus vaste : *Histoire des*

Troglodytes, *Histoire d'Aphéridon et d'Astarté*, *Histoire d'Anaïs*, qu'il s'agisse d'apologues moraux ou de pastiches de contes orientaux. *Arsace et Isménie* est intitulé *Histoire orientale*. Une ébauche de conte philosophique dans les *Pensées* s'intitule *Histoire d'une île*. C'est sans doute à propos de cette ébauche et de l'*Avis du libraire au lecteur*, qu'il avait pensé devoir mettre en tête de l'*Histoire véritable*, que nous pouvons suggérer une raison parmi d'autres de la préférence de Montesquieu pour ce terme. Ici et là, conformément à la tradition classique, il s'oppose au mot *roman*. Dans une note à l'*Histoire d'une île*, projet abandonné, Montesquieu se demande s'il ne pourrait pas « entremêler » cette histoire « d'un plus long roman », et à la fin de l'*Avis du libraire au lecteur*, il écrit :

Je ne suis qu'un pauvre libraire et ne sais guère bien ce qui en est, mais le public peut acheter mon livre comme roman, s'il ne juge pas à propos de l'acheter comme histoire.

Le terme *roman*, dans ce langage, semble désigner l'appât qui doit permettre de faire passer le reste auprès des naïfs et des paresseux. L'élément « roman » paraît subordonné à l'élément « histoire ». Ce dernier renvoie, comme très souvent chez Montesquieu, à ce qui est susceptible d'apporter une véritable morale ou d'y conduire, comme peut l'indiquer la phrase par laquelle Usbek, dans les *Lettres persanes*, introduit l'épisode des Troglodytes :

Il y a certaines vérités qu'il ne suffit pas de persuader mais qu'il faut faire sentir. Telles sont les vérités de morale. Peut-être que ce morceau d'histoire te touchera plus qu'une philosophie subtile⁷.

On peut également essayer de se donner quelques lumières sur ces incertitudes de Montesquieu sur les frontières du genre romanesque, en recherchant leur fondement théorique dans l'idée que Montesquieu se fait des genres littéraires. On ne s'attendra pas à voir Montesquieu accorder une place quelconque au genre romanesque, lorsqu'il ébauche quelques idées sur leur évolution ou leur renouvellement. Il est prêt à admettre que certains genres sont bien morts, comme l'épopée, parce que les croyances et l'esprit général d'un temps influent sur la création littéraire. Ainsi, écrit-il,

la bonne poésie a été éteinte avec le paganisme. Le monothéisme et notre idée d'un principe spirituel unique et gouvernant l'univers laisse un vide peu favorable au merveilleux⁸.

Mais il ne lui vient pas un instant à l'esprit que des formes nouvelles, *a fortiori* ce bâtard de roman, puissent prendre une importance et une dignité supérieures à la tragédie, par exemple, qui lui paraît être, comme il

7. *Lettres persanes*, II.

8. *Pensées*, n° 2252.

est banal à l'époque, le genre souverain. Il est là, comme en d'autres domaines, évolutionniste à l'intérieur d'un certain fixisme, si on peut dire. Montesquieu qui est enclin, la plupart du temps à penser l'histoire de la république des lettres, suivant le même schéma que l'histoire tout court, n'envisage pas que la hiérarchie des genres puisse se modifier, ni que les « grands genres » puissent faire autre chose que se renouveler dans leur forme première. Par exemple la décadence de la tragédie et de la comédie n'est imputable qu'à l'épuisement de l'étude des mœurs d'un certain type de société. Le filon à exploiter pourrait se renouveler lorsque se formerait une nouvelle nation « qui mêlerait, écrit-il, aux caractères des hommes ses propres mœurs »⁹. La nature (le permanent) d'un côté, le transitoire (les coutumes) de l'autre: le lot des situations et des caractères lui paraissant définitivement fixé, il n'y a plus d'autres ressources que d'attendre le mystérieux retour du pendule de l'histoire pour que naissent de nouveaux peuples et de nouvelles mœurs, et que ces grands genres ressuscitent.

Pour en finir avec ce bilan des idées de Montesquieu sur le roman en général, il faudrait examiner celles qui nous paraissent les plus dignes d'intérêt et qui ne concernent pas directement le roman en tant que genre littéraire mais retiennent les romans comme témoignage, pour établir une corrélation, un rapport entre les types de fiction romanesque et les goûts, les croyances, les mœurs, les manières d'une époque.

Montesquieu ne dédaigne pas d'y recourir pour énoncer une banale leçon de relativisme esthétique: « La beauté n'est qu'un jeu d'imagination qui change selon les temps et les pays. » C'est là un lieu commun qu'on retrouve constamment, de Bayle à l'article « Beau » du *Dictionnaire philosophique* en passant par la lettre persane n° 59; et on sait que Montesquieu, du reste, répudiera dans une large mesure ce relativisme dans l'*Essai sur le goût*. On peut noter, cependant, qu'il en trouve confirmation dans l'examen des romans du siècle précédent, qui dénote un lecteur attentif, qui profite ici de son regard critique.

Autrefois les femmes étaient belles; aujourd'hui elles sont jolies. Elles étaient contraintes dans leurs manières; pas de sociétés; ne songeaient qu'à leur teint; n'osaient montrer le nez, de peur de gâter leur teint qui les tenait en servitude... Cette perpétuelle attention rétrécissait leur esprit. Les romans de ce temps-là nous peignent toujours la beauté, la majesté, un nez aquilin, de grands yeux, ils ne nous peignent pas les grâces¹⁰.

On trouvera plus originales sans doute les remarques où Montesquieu, se référant à une note de Petis de la Croix dans la traduction des *Mille et*

9. *Pensées*, n° 1006 et 1292.

10. *Spicilège*, 113; le thème d'après Montesquieu lui-même vient de Bayle (*Nouvelles de la République des Lettres*, novembre 1684).

un jours, croit voir dans la structure des romans orientaux un effet direct de l'influence des croyances et des mœurs, conditionnées par les formes de gouvernement et par le climat. Les romans orientaux sont pour lui avant tout des romans de la fatalité.

Dans nos climats, où le pouvoir est modéré, écrit Montesquieu, nos actions sont ordinairement soumises aux règles de la prudence, et notre bonne ou notre mauvaise fortune est ordinairement l'effet de notre sagesse. Nous n'avons donc pas la pensée d'une fatalité aveugle. Dans les romans d'Orient, vous voyez des hommes incessamment conduits par cette fatalité aveugle, et ce destin rigide¹¹.

C'est toutefois dans le livre XXVIII de l'*Esprit des Lois* (chap. 22) à propos des romans de chevalerie que Montesquieu esquisse le tableau le plus curieux de la signification morale et du rôle social des œuvres de fiction romanesque. On évitera les grands mots: il serait au moins hasardeux de voir là l'esquisse lointaine d'une sociologie littéraire. Il n'en reste pas moins que Montesquieu essaie de montrer comment les romans de chevalerie reflètent indirectement, dans leur merveilleux même, un état des mœurs. Assurément les faits littéraires et sociaux sur la base desquels Montesquieu raisonne sont ici, comme très souvent, des plus flous, et les romans auxquels il songe, probablement les *Amadis*, peuvent sans doute être difficilement pris pour des témoignages très sérieux sur la vie du XII^e siècle; et qu'ont-ils à voir en fait avec l'extension de l'institution du combat judiciaire?

Cependant c'est dans les rapports de causalité qu'il suggère, dans la méthode qu'il met en œuvre, qu'il faut aller chercher l'originalité du point de vue de Montesquieu. Il rapporte la genèse et la création des romans de chevalerie à ce qu'il appelle le triomphe de l'esprit de galanterie. «L'idée des paladins, protecteurs de la vertu des femmes conduisit à celle de galanterie»: le paladin, personnage demi-mythique, s'explique par les circonstances des combats judiciaires. Autour de ceux-ci régnait une atmosphère de peur et se développèrent toutes sortes de superstitions qui excitaient l'imagination et la portaient à accepter, à créer le merveilleux. D'où «dans notre monde, un monde nouveau; et le cours ordinaire de la nature laissé seulement au vulgaire». La suite du chapitre confirme comment la création de ce type nouveau de personnage romanesque est liée à la naissance d'un esprit général, auquel correspondent une mythologie populaire et une conception de l'amour. De là, un nouveau monde romanesque. Montesquieu a le pressentiment peut-être de relations complexes existant entre les formes de l'imaginaire et les forces de la vie sociale. Il ne s'en tient

11. *Pensées*, n° 2157.

d'ailleurs pas dans ce chapitre au « système merveilleux de la chevalerie » mais note comment les romans grecs ont pu refléter, eux aussi, en leur temps un certain idéal de vie sociale.

Vu de l'extérieur, si l'on peut dire, l'intérêt que Montesquieu porte au genre romanesque apparaît donc médiocre et indirect. On remarquera seulement qu'on ne trouve presque jamais sous sa plume les sarcasmes ou les anathèmes contre le roman qu'on trouve même chez les plus grands romanciers du siècle. Toutefois les quelques indications que nous avons pu recueillir ne permettent guère de répondre à la question, qui paraît la plus importante : comment Montesquieu légitime-t-il son recours à la fiction romanesque ? C'est dans un jugement sur une de ces fictions qu'on peut trouver un premier élément de réponse. À propos du caractère prétendument licencieux du *Temple de Gnide*, que certains se sont empressés de mettre en accusation, Montesquieu se moque discrètement et efficacement des lamentations habituelles sur le danger moral de la lecture des romans¹². « La lecture des romans est dangereuse, sans doute. Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Plût à Dieu que l'on n'eût à réformer que les mauvais effets de la lecture des romans ! » Mais surtout il essaie de justifier ce que peut être l'utilité morale des fictions, sur des bases tout autres que ne le fera Lenglet-Dufresnoy¹³ qui adopte, somme toute, le système de valeurs des détracteurs du roman en disant, comme Huet, que, par le biais d'œuvres conformes au naturel, ils peuvent servir à inspirer des mœurs, à réprimer les passions et à en éviter les pièges.

Ordonner de n'avoir pas de sentiments à un être toujours sensible, *ajoute-t-il*, vouloir bannir les passions sans souffrir même qu'on les rectifie ; proposer la perfection à un siècle qui est tous les jours pire ; parmi tant de méchancetés, se révolter contre les faiblesses j'ai bien peur qu'une morale si haute ne devienne spéculative ; et qu'en nous montrant de si loin ce que nous devrions être, on ne nous laisse ce que nous sommes.

Ce qui est réclamé peut-être ici en faveur de la fiction romanesque, c'est le privilège de savoir parler le langage du cœur à un siècle qui n'est plus capable d'écouter les enseignements de la morale spéculative. C'est en tant qu'être sensible que l'homme doit être traité, comme le disait déjà une « Lettre persane », et les fictions romanesques qui y sont particulièrement propres peuvent l'inciter aux passions nobles. Tout cela est évidemment moins déclamatoire que d'appeler le roman

la dernière instruction qu'il reste à donner à un peuple assez corrompu pour que tout autre que lui soit inutile.

12. *Pensées*, n° 1328.

13. *De l'usage des romans*, chap. VI.

Mais les deux positions ne sont pas sans analogie.

D'un point de vue plus général, si Montesquieu, comme nous l'avons indiqué, paraît beaucoup moins ouvertement hostile au roman que nombre de ses contemporains, il faut en imputer le mérite à sa conception très large du domaine et de l'expression littéraires. L'unité de la république des lettres est un fait admis par lui, et pour ce cartésien, la lumière de l'esprit ne varie pas plus que celle du soleil suivant les objets qu'elle éclaire. De cette république, il n'y a point de raison d'exclure un type de fiction quel qu'il soit, ni même d'y imposer une trop stricte hiérarchie. On pourrait avancer qu'en la matière Montesquieu est sans doute beaucoup plus libéral qu'un Voltaire.

Ce ne sont pas seulement les lectures sérieuses qui sont utiles, mais aussi les agréables [...] Il est [...] bon qu'on écrive sur tous les sujets et de tous les styles. La philosophie ne doit point être isolée: elle a des rapports avec tout¹⁴.

Ce qui s'affirme ici (un peu timidement, il faut l'avouer) au-delà de l'idée banale que « les lectures agréables nous apportent un divertissement honnête », c'est qu'il n'existe pas, à la limite, de littérature de pur divertissement, et sans doute que tout est, non pas subordonné à un message philosophique, mais, conformément au meilleur esprit des Lumières, porteur de philosophie.

MM. Laufer et Mercier ont montré, à propos des *Lettres persanes*, comment l'analyse de la fiction romanesque était indispensable à la compréhension de l'idéologie qui nourrit cette œuvre. Une familiarité même superficielle avec les *Pensées* peut inciter le lecteur à faire une expérience non pas différente, mais complémentaire. La polyvalence de ce que Montesquieu appelle lui-même des « morceaux », ses « matériaux », ou son matériau, apparaît assez vite. Il a une façon bien à lui de conserver « les matériaux qui n'ont pu entrer dans... » et d'utiliser les restes. Et il lui arrive de faire passer dans des œuvres de fiction des réflexions détachées ou des passages entiers primitivement destinés à d'autres ouvrages. Cela est d'autant plus sensible que pendant une dizaine d'années après les *Lettres persanes*, de 1721 à 1731 environ, Montesquieu a cherché à s'exprimer dans des formes très diverses : lettres fictives, dialogues, traité à la manière de Pufendorf, qui sont des œuvres achevées, conservées ou perdues ; puis un certain nombre d'ébauches dont certaines étaient des fictions comme l'*Histoire d'une île*, les *Lettres de Kanti*, une mystérieuse bibliothèque espagnole, où l'observateur ironique de son temps ne devait plus s'appeler Usbek ou

14. *Pensées*, n° 1261.

Rica, mais M. Zamega; enfin, *Les Princes* ou *Le Prince*, ébauche d'anti-Machiavel dont des passages sont passés, Montesquieu le signale lui-même, dans *Arsace et Isménie*. On sait qu'on retrouve, transposées directement des *Pensées*, les célèbres professions de foi stoïciennes et « cosmopolites » de dévouement au genre humain, là même où on s'y attend le moins: dans l'*Histoire véritable*, lorsque le picaro cynique du début est devenu, à la faveur d'une de ses métempsycoses, un sage de la Grèce antique.

On voit alors comment cette unité apparente du discours chez Montesquieu peut donner un nouvel intérêt à l'étude de la création des fictions romanesques. On pourrait se demander ce que devient le « matériau » de Montesquieu, une fois utilisé dans une œuvre de fiction romanesque, ou plus généralement lorsqu'il passe d'un type d'œuvre à une autre. Il faudrait assurément pour cela que l'on écartât deux facilités complémentaires :

- ne voir dans le choix de la fiction qu'un déguisement plus ou moins habile d'une démonstration, ou une illustration plus ou moins colorée d'une idéologie déjà constituée;
- ne s'intéresser qu'aux « idées transmises », au « contenu » pour le mettre en rapport avec les œuvres majeures, à titre d'éclaircissement ou de confirmation, en préjugant que ce bagage idéal peut se transporter sans dommage, ou s'insérer sans déformation importante dans tel ou tel type de discours.

*
* *

On a remarqué d'autre part qu'il a été ici fort peu question du texte essentiel de Montesquieu sur le genre romanesque: les « Réflexions sur les *Lettres persanes* », placées en tête de l'édition de 1754. Ces brèves considérations sont d'une grande importance dans l'histoire du genre, elles définissent avec beaucoup de bonheur et de sûreté l'originalité et l'intérêt du roman épistolaire; mais il serait hasardeux, à cause de leur date, de les utiliser pour rendre compte du recours à la fiction romanesque chez Montesquieu, et nous pensons avec M. Laufer que ce texte est ambigu et qu'il faut sans doute voir, dans la définition tardive des *Lettres persanes* comme roman, une tentative de réduction de la portée philosophique d'une œuvre qui a fait date dans l'histoire des Lumières.

On pourrait néanmoins tirer de cette opération une dernière indication pour une étude de la fonction de la création romanesque chez Montes-

quieu. Cette chaîne secrète et en quelque façon inconnue dont il se contente de nous indiquer l'existence ne témoigne-t-elle pas de la conscience que tout recours à la fiction est dissimulation, refus involontaire d'élucidation, nécessité de masquer un conflit insoluble ou une contradiction indépassable?

Georges BENREKASSA
Université Paris 7